

Comité Syndical du 19 juin 2020

Délibération n°14/2020

L'AN DEUX MILLE VINGT et le dix-neuf juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis dans l'hémicycle du Conseil Départemental de la Charente suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 8 juin 2020.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Samuel Cazenave, Didier Jobit, François Nebout, Jérôme Sourisseau, Pierre-Yves Briand, Philippe Bouty, Didier Villat et Xavier Bonnefont.
Mesdames Martine Pinville, Stéphanie Garcia, Fabienne Godichaud, Valérie Schermann et Annette Feuillade.

Membres absents ou excusés : Messieurs Jean-Hubert Lelièvre, Jean-François Dauré, Mathieu Hazouard, William Jacquillard et Daniel Sauvaitre.
Madame Jeanne Filloux.

Madame Jeanne Filloux donne son pouvoir à monsieur Philippe Bouty.

Membre consultatif présent : Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch. Madame Cécile François.

Objet : Compte Administratif pour l'année 2019

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le Compte Administratif pour l'exercice 2019, soit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	4 547 687,87 €	5 506 834,62 €	959 146,75 €
Investissement	6 123 809,59 €	7 820 279,08 €	1 696 469,49 €
Total	10 671 497,46 €	13 327 113,70 €	2 655 616,24 €

Compte tenu du niveau de l'excédent global de clôture observé à fin 2018 qui avait été repris en totalité lors du vote du Budget Primitif 2019, l'excédent global de clôture au 31/12/2019 du Budget du Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis ressort donc à :

	Excédent cumulé au 31/12/2018	Résultat 2019	Excédent cumulé au 31/12/2019
Fonctionnement	1 290 928,97 €	959 146,75 €	2 250 075,72 €
Investissement	2 376 943,97 €	1 696 469,49 €	4 073 413,46 €
Total	3 667 872,94 €	2 655 616,24 €	6 323 489,18 €

Un rapport traitant de l'affectation définitive des résultats à fin 2019 pour le vote du Budget Primitif 2020 est proposé au vote au cours de la séance de ce Comité Syndical.

Je vous propose de prendre connaissance des éléments du Compte Administratif en examinant les chiffres repris par sections et chapitres budgétaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La consommation des crédits de fonctionnement 2019 s'établit à **4 547 687.87 €**.

L'analyse des dépenses par chapitre comptable fait ressortir les éléments suivants :

Chapitre 011 – Charges à caractère général.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à l'activité et au développement du Syndicat Mixte (frais de gestion et de structure, communication, honoraires des titulaires des marchés de prestations intellectuelles, prestations diverses liées au fonctionnement...).

☞ Crédits ouverts : 2 175 000 €

☞ Consommation : 1 520 317.36 € soit 76 % des crédits ouverts.

Les principaux articles sont les suivants :

- **60612** – énergie, électricité pour 203 239.88 € ;
- **6132** – Locations immobilières pour 14 790.62 € ;
- **6135** – locations mobilières pour 27 184.12 € ;
- **614** – charges locatives pour 58 047.28 € ;
- **61521** – terrains pour 18 165.65 € ;
- **615221** – entretien bâtiments publics pour 50 196.63 € ;
- **615228** – entretien autres bâtiments pour 66 565.37 € ;
- **6156** – maintenance pour 102 278.60 € ;
- **6161** – primes d'assurances pour 33 712.48 € ;
- **617** – études et recherches pour 17 284.40 € ;
- **6182** – documentation générale pour 13 216.72 € ;
- **6185** – frais de colloques (dont salons) pour 205 283.86 € ;
- **6226** – honoraires pour 87 793.92 € ;
- **6236** – catalogues et imprimés pour 36 744.28 € ;
- **6237** – publications pour 23 296.86 € ;
- **6247** – transports collectifs pour 21 861.76 € ;
- **6257** – réceptions pour 71 975.62 € ;
- **6262** – frais de télécommunication pour 20 682.04 € ;
- **6281** – concours divers, cotisations pour 15 218.94 € ;
- **6283** – frais de nettoyage de locaux pour 46 995.13 € ;
- **6288** – autres services extérieurs pour 65 456 € ;
- **63512** – taxes foncières pour 250 280 € ;

Chapitre 012 – Charges de personnel.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la rémunération du personnel propre au Syndicat Mixte, en y intégrant les charges sociales, les cotisations aux organismes de gestion ainsi que les frais de formation.

☞ Crédits ouverts : 950 000 €

☞ Consommation : 835 768.54 € soit 88 % des crédits ouverts pour 13.6 ETP

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 630 000 €

☞ Consommation : 642 441.94 €

Soit 617 441.94 € au titre des dotations aux amortissements et 25 000 € liés aux écritures de cessions [1 rue Fort de Vaux].

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des subventions de fonctionnement versées par le Syndicat Mixte à d'autres organismes publics ou privés.

☞ Crédits ouverts : 1 485 000 €

☞ Consommation : 1 314 801.19 € soit 89 % des crédits ouverts.

Pour mémoire, les organismes ayant reçu un soutien financier du Syndicat Mixte pour l'année 2019 sont les suivants :

- Formation / Ecoles de l'image

Créadoc – CIBDI	13 300 €
Créadoc – Centre Universitaire de la Charente	33 603.33 €
Emca	275 000 €
Enjmin	680 000 €
DU Electroacoustique – Université de Poitiers	6 875 €
RECA	1 500 €
Laboratoire de recherche en sciences humaines	5 000 €
Limoges (Auteurs BD)	
Eesi (Résidence de narration graphique)	3 000 €
Association Stimuli	1 000 €
Canopé (Image Ecoles 2017/2018)	2 400 €

- Associations / Collectifs d'auteurs

Comme une orange	6 000 €
Eidola	6 800 €
Ion	7 000 €
Les mains sales	30 000 €
Association du Fibd	3 000 €
Papitou	2 000 €
Passerelle Image	2 000 €
Association des étudiants de l'image	3 000 €
Association Le Bouc	5 000 €

L'atelier du Marquis de crocogoule	5 000 €
Sisyphé vidéo	3 500 €
Les Siffleurs	2 000 €
Biscoto	15 000 €
Association Art culture et équité	1 000 €
Association Angoulême JV	4 000 €
Comité des fêtes de Cellefrouin	1 000 €

▪ Autres associations

KissKissBankBank (Game Cup)	27 500 €
SPN	5 000 €
Cartoon Movie	50 000 €
Prenez du relief	12 000 €
Trafic Images	12 000 €
Festival du film court	3 000 €
French cinéma week	8 000 €
RCF Charente	500 €
French Institute Alliance Française	7 000 €
Association Technopôle	30 000 €
Amicale Amis 1 ^{er} Rima	400 €

▪ Autres

CIBDI / Maison Des Auteurs	2 039.46 €
----------------------------	------------

soit un montant total de 1 275 417.79 €.

A ce montant s'ajoutent un montant de 3 483.98 € d'exonérations de loyers, 954 € au titre des concessions et brevets, 3 274.87 € de frais de mission des élus, 28 836.41 € de créances admises en non-valeur et créances éteintes, ainsi que 4.14 € au titre des régularisations de TVA et de prélèvements à la source.

Le Smpi s'est également acquitté en 2019 d'une cotisation de 2 830 € suite à son adhésion à l'ATD 16.

Chapitre 66 – Charges financières.

☞ Crédits ouverts : 250 000 €

☞ Consommation : 222 955.94 € soit 89 % des crédits ouverts

Il s'agit de divers frais financiers à hauteur de 44.54 € et des intérêts d'emprunt pour 222 911.40 €.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles.

☞ Crédits ouverts : 20 000 €

☞ Consommation : 11 402.90 €

Les charges exceptionnelles correspondent à des remboursements de charges effectués au profit de locataires du Syndicat Mixte.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'établissent sur l'année 2019 à 5 506 834.62 €.

Chapitre 013 – Atténuation de charges.

☞ Réalisations : 282.40 €

Ces recettes d'ordre correspondent à des remboursements sur rémunérations.

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 967 046.62 €

☞ Réalisations : 957 958.56 €

Ces recettes d'ordre correspondent aux écritures d'amortissements 2019 ainsi qu'à une reprise d'amortissement de subventions adossées à des immobilisations amorties sur les exercices passés.

Chapitre 74 – Dotations et participations.

☞ Crédits ouverts : 3 200 000 €

☞ Réalisations : 3 307 380 €

Les participations statutaires ont été titrées en totalité pour un total de 3 200 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente	1 920 000 €
- Ville d'Angoulême	320 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	640 000 €
- Grand Angoulême	320 000 €

Aux participations s'ajoute un montant de 107 380 € correspondant aux recettes des Rencontres Animation Formation (23 000 €), au partenariat passé avec le CNC (80 000 €) ainsi qu'aux accréditations pour le Vef 2019 (4 380 €).

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante.

☞ Crédits ouverts : 900 000 €

☞ Réalisations : 1 170 003.95 €

Il s'agit :

- des revenus des immeubles pour 1 070 725.95 €,
- d'une compensation de la Caisse des Dépôts au titre du Supplément Familial de Traitement pour 1 782 €,
- des remboursements des fluides du musée de la BD par la Cité pour 79 919.16 €
- du remboursement par Nexity de charges assumées par le Smpi en lieu et place du Syndic de copropriété pour le Nil (changement de titulaires de contrats non pris en compte par les fournisseurs) pour 6 308.64 €,
- des régularisations liées à l'octroi des tickets restaurant pour 7 117.50 € (participations des agents),
- et de divers remboursements, notamment fluides et entretien sur le patrimoine pour 4 150.70 €.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels.

☞ Réalisations : 42 209.71 €

Il s'agit :

- des produits des cessions d'immobilisations (vente 1 rue Fort de Vaux) pour 25 000 €,
- d'une rectification des rattachements 2018 (entretien sur bâtiments) pour 11 574.14 €,
- de dégrèvements de taxe foncière 5 147 €.
- de remboursements divers (cotisations Agessa, Sncf, Tickets restaurant Natixis notamment) pour 488.57 €.

Chapitre 78 – Reprise sur amortissements et provisions.

☞ Réalisations : 29 000 € soit la reprise partielle (délibération n°49/2019) de la provision constituée sur l'exercice 2018.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

La consommation des crédits d'investissement 2019 s'élève à **6 123 809.59 €**.

Les dépenses d'investissement doivent être analysées en tenant compte de la distinction **HORS OPERATION** et **OPERATION INDIVIDUALISEE**. En effet, le vote du Budget Primitif 2019 et les Décisions Modificatives du Syndicat Mixte du Pôle Image avaient individualisé neuf opérations :

- Acquisitions foncières
- Ilôt Saint Cybard
- Ilôt Saintes/Traversière
- 111/117 rue de Bordeaux
- Centre de doc
- 49 boulevard Besson Bey
- Studios Paradis
- Eesi
- Cinéma Eperon

1 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATION**Chapitre 040 – Transferts entre sections.**

☞ Crédits ouverts : 967 046.62 €

☞ Consommation des crédits à hauteur de 957 958.56 € correspondant aux écritures liées aux amortissements des participations et subventions 2019 conformément à la délibération 43/2013 du 18 juin 2013 et ce, pour un montant de 620 911.94 €.

Ces reprises d'amortissement de subventions d'équipement transférables permettent de neutraliser la charge des amortissements.

Sur 2019, ont également été passées des écritures de solde d'amortissement des subventions relatives aux immobilisations intégralement amorties pour 337 046.62 € (cf. délibération 25/2019, DM1).

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

☞ Crédits ouverts : 15 000 €

☞ Consommation : 14 553.50 € correspondant à des transferts en comptes définitifs relatifs au 93 boulevard Besson Bey.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement.

La consommation des crédits sur ce chapitre est de 3 200 000 € correspondant à des écritures de ré-imputation au compte 131 des subventions (participations statutaires exercice 2018 qui ont servi à réaliser des immobilisations amorties).

Chapitre 16 – Emprunts.

La consommation des crédits sur ce chapitre au 31/12/2019 est de 907 730.87 € se décomposant comme suit :

- 1641 et 16441 Amortissement d'emprunts : 892 220.72 €
- 165 Remboursements caution : 956.65 €
- 16878 Dettes envers autres particuliers [viager] : 14 553.50 €

Un montant de 3 750 € a été proposé et voté en report sur le budget 2020.

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles.

☞ Crédits ouverts : 82 735 €

☞ Consommation : 24 345 € dont 14 649 € pour le site web, 9 000 € pour l'étude de programmation sur le 164 rue de Bordeaux ainsi que 696 € correspondant à l'acquisition d'un logiciel.

Un montant de 7 626 € a été proposé et voté en report sur le budget 2020.

Chapitre 204 – Subventions d'équipement.

☞ Crédits ouverts : 100 000 €

☞ Consommation de crédits sur ce chapitre : 9 000 € (Association Saxifraga 6 000 € et association Le collectif des hiboux 3 000 €).

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

Ces dépenses représentent les travaux réalisés par le Syndicat Mixte hors opérations ainsi que l'ensemble des acquisitions de matériels.

☞ Crédits ouverts : 1 155 343 €

☞ Consommation : 425 032.51 €

Les principales dépenses réelles sont :

- Acquisition divers matériels et mobiliers à hauteur de 7 510.23 € pour Créadoc, 7 637.40 € pour la communication du Pôle [pupitre tactile, panneaux et totem], 18 381.38 € de mobilier dont 11 347.20 € de racks installés à Transpalux et 1 784,40 de matériels informatiques pour les services du Smpi.

- Travaux sur patrimoine immobilier pour 389 719.10 € :

- 3 rue de la Charente	152 190.24 €
- Maison alsacienne	8 828.40 €
- Studios Arédi	8 089.25 €
- 11 avenue de Cognac	13 993.84 €
- 5/7 rue Traversière	12 028.73 €
- Ateliers Magelis	80 226.74 €
- Résidence étudiante	4 720.23 €
- Bâtiment Ronsard	63 494.93 €
- Commerces du Nil	13 324.60 €
- 197 rue de Bordeaux	1 828.90 €
- 20 rue Coulomb	19 711.81 €
- 93 boulevard Besson Bey	5 281.90 €
- Îlot Saintes Traversière	5 999.53 €

Un montant de 49 034.29 € a été proposé et voté en report sur le budget 2020.

Chapitre 23 – Immobilisations en cours.

☞ Crédits ouverts : 62 953.38 €

☞ Aucune consommation sur ce chapitre

Un montant de 20 300 € a été proposé et voté en report sur le budget 2020.

2 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES

OPERATION n° 0701 : Acquisitions Foncières

☞ Crédits ouverts : 622 700 €

☞ Consommation : 22 936 € pour l'acquisition du 41 place de la Croix et d'une bande de terrain au 225 rue de Montmoreau.

OPERATION N°0906 : Ilôt Saint Cybard

☞ Crédits ouverts : 38 000 €

☞ Consommation : 34 464.11 €

Les consommations des crédits de paiement de 2009 à 2019 s'élèvent sur cette opération à 4 914 185.34 € [AP ajustée par délibération n°1/2020], et 204 028.16 € hors AP/CP (divers diagnostics, travaux réseaux et rue Saint Cybard, réalisés sur les exercices 2009 et 2010).

OPERATION N°1401 : Ilôt Rue de Saintes/Traversière

☞ Crédits ouverts : 15 000 €

☞ Consommation : 10 331.81 €

Les consommations des crédits de paiement de 2014 à 2018 s'élèvent sur cette opération à 2 625 379.05 € [AP ajustée par délibération n°1/2020].

OPERATION N°1501 : 111/117 rue de Bordeaux

☞ Crédits ouverts : 400 000 €

☞ Aucune réalisation

OPERATION N°1701 : Centre de doc

☞ Crédits ouverts : 100 000 €

☞ Aucune réalisation

OPERATION N°1702 : 49 Boulevard Besson Bey

☞ Crédits ouverts : 1 000 000 €

☞ Consommation : 85 177.23 € correspondant à des honoraires (étude de programmation, maîtrise d'œuvre, géomètre, huissier, coordination sps) et au démarrage de l'opération (sondages géotechniques, dépose de réseaux).

OPERATION N°1703 : Studios Paradis

- ☞ Crédits ouverts : 500 000 €
- ☞ Consommation : 30 660 € correspondant à une première tranche de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage « étude juridique, technique et financière » pour la gestion des Studios Paradis, mission confiée au cabinet Sémaphores Expertise.

OPERATION N°1801 : EESI

- ☞ Crédits ouverts : 300 000 €.
- ☞ Consommation : 1 620 € correspondant à des frais de parution pour le lancement de l'étude de programmation.

OPERATION N°1901 : Cinéma Eperon

- ☞ Crédits ouverts : 700 000 €
 - ☞ Consommation : 400 000 € correspondant à l'acquisition du bâtiment.
- Un montant de 128 437.96 € a été proposé et voté en report sur le budget 2020.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'établissent sur l'année 2019 à **7 820 279.08 €**.

Chapitre 040 – Transferts entre sections.

- ☞ Crédits ouverts : 630 000 €
 - ☞ Consommation : 642 441.94 €
- Soit 617 441.94 € au titre des amortissements des immobilisations et 25 000 € liés aux écritures de sortie de l'actif et plus-value de l'immeuble situé au 1 rue Fort de Vaux.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

- ☞ Crédits ouverts : 15 000 €
- ☞ Consommation : 14 553.50 € correspondant aux transferts en compte définitif (immeuble 93 rue de Bordeaux).

Chapitre 10 – Dotations – Fonds divers.

- ☞ Crédits ouverts : 410 000 €
- ☞ Recettes perçues : 456 975.60 € correspond aux excédents de fonctionnement capitalisés à hauteur de 400 000 € et au versement du Fonds de compensation de la TVA 2017 pour 56 975.60 €.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement.

- ☞ Crédits ouverts : 6 700 000 €
- ☞ Recettes perçues : 6 700 000 €

Les participations statutaires 2019 ont été titrées en totalité pour un total de 3 500 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente	2 100 000 €
- Ville d'Angoulême	350 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	700 000 €
- Grand Angoulême	350 000 €

Sur ce compte, ont également été réalisées des écritures de régularisation de participations statutaires : les participations statutaires 2018 (3 200 000 €) ont fait l'objet d'une ré-imputation au compte 131 car adossées à des immobilisations amorties.

Chapitre 16 – Emprunts.

Recettes perçues : 3 153.57 € correspond à des versements de cautions dans le cadre de la gestion immobilière.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

Recettes perçues : 3 154.47 € (ré-imputation au compte 2132 d'une écriture liée au viager du 93 rue de Bordeaux).

Monsieur Xavier BONNEFONT, Vice – Président du Comité Syndical du Pôle Image Magelis, est désigné Président de séance.

A l'issue de l'examen et du débat sur le Compte Administratif 2019, et préalablement au vote, monsieur François BONNEAU, Président du Comité Syndical, se retire de la salle.

Les membres du Comité Syndical adoptent – à l'unanimité (13 présents – 14 votants – 14 voix « pour ») – le compte administratif 2019 du Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 23 juin 2020
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 23 juin 2020
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 23 juin 2020

Signé: Le Président

Le Président,
François BONNEAU